

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 8 mars 2018

Le Président rappelle les décisions prises lors de la séance précédente puis expose les sujets à l'ordre du jour, à savoir :

### Achat de terrains :

Le conseil municipal accepte l'achat de plusieurs terrains au prix de 12 € le m<sup>2</sup> au lieu-dit « Les Preslots » à savoir :

- AC 702 d'une surface de 10 ares 04 ca (1 004 m<sup>2</sup>) soit 12 048 €
- AC 694 d'une surface de 0,17 are et AC 698 d'une surface de 1,71 are représentant un total de 1,88 are (188 m<sup>2</sup>) soit 2 256 €
- AC 178 d'une surface de 2 ares 20 ca (220 m<sup>2</sup>) soit 2 640 €.
- AC 191 d'une surface de 8 ares 14 ca (814 m<sup>2</sup>) soit 9 768 €.

Le conseil accepte également d'échanger 3 parcelles appartenant à la commune (AC 704 - AC 705 et AC 706) d'une surface de 0.86 are contre une parcelle cadastrée AC 703 de 0,89 are au prix de 1 000 € l'échange.

### Compte de gestion 2017 :

Le conseil municipal statue sur le compte de gestion dressé par le trésorier pour l'exercice 2017 qui ne présente aucune observation.

### Comptes administratifs 2017 :

Le compte administratif 2017, établi par le maire, se résume ainsi :

#### BUDGET GENERAL

	Résultats reportés 2016	Opération de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017	Restes à réaliser	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Résultat	-15 651.76	-87 077.80	<b>-102 729.56</b>	-32 540.00	-135 269.56
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Résultat	50 848.37	70 084.09	<b>120 932.46</b>	0.00	120 932.46
<b>RESULTATS DEFINITIFS 2017</b>		-16 993.71	<b>18 202.90</b>	-32 540.00	<b>-14 337.10</b>

<u>BUDGET EAU</u>	Résultats reportés 2016	Opération de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017	Restes à réaliser	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>					
Résultat	-18 677.90	40 691.00	<b>22 013.10</b>	0.00	22 013.10
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Résultat	14 462.60	2 409.74	<b>16 872.34</b>	0.00	16 872.34
<b>RESULTATS DEFINITIFS 2017</b>		43 100.74	<b>38 885.44</b>	<b>0.00</b>	<b>38 885.44</b>

## Affectation du résultat

Le conseil municipal propose d'affecter les résultats de fonctionnement du budget général 2017 comme suit :

Excédent de fonctionnement au 31/12/2017		70 084.09 €
Report de l'exercice 2016 (R002 du CA)		50 848.37 €
<b>Résultat à affecter (hors RAR)</b>		<b>120 932.46 €</b>
Déficit d'investissement au 31/12/2017 D001 (BP 2018)	-102 729.56 €	
Solde des RAR d'investissement au 31/12/2017 (dépenses)	-32 540.00 €	
<b>Besoin de financement</b>	<b>-135 269.56 €</b>	
Affectation en réserves au compte 1068 recettes d'investissement (BP 2018)		<b>135 269.56 €</b>
Report en fonctionnement D002 (BP 2018)		<b>-14 337.10 €</b>

## OBJET : Revalorisation de la participation de l'employeur à la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT)

Le conseil municipal décide de revaloriser la participation de la commune à hauteur de 5 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## Demande de subvention DETR :

Dans le cadre du projet de remplacement de canalisations vétustes en eau potable dans les rues Victor Hugo et Champ Mercey ainsi que chemin du Proy, le conseil municipal décide de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

## Pouvoirs délégués :

Le maire informe le conseil municipal des déclarations d'intention d'aliéner un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme, auxquelles il n'a pas été fait d'objection.

Vu, pour être affiché à la porte de la Mairie, le 9 mars 2018 par Nous, Alain BOUDOT, Maire de NAVENNE, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A NAVENNE

Le Maire

**A. BOUDOT**

